



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Aube

Commune de FONTAINE-MACON

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 06-5440 du 8-2-2006
- 10- 8-9-2010

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n° oui non X

date aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t n° oui X non

date effet -Incendie
APPROUVE 2 décembre 2009 -explosion

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral n°09- 3361 du 10 novembre 2010 approuvant le PPRT
autour du site exploité par la société SOUFFLET AGRICULTURE

Consultable sur Internet X

Règlement du PPRT

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non x

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

cartographie du périmètre réglementaire du PPRT

Date d'élaboration de la présente fiche **Septembre 2010**